

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT**  
**Réunion du Jeudi 03 Septembre 2020, 20h30 à la salle Kasino**

**Présents** : Maryse TOCQUER, Isabelle BIDEAU, Michel CLEACH, Anne-Flore CZERWINSKI, Yves-Marie DAYOT, Romain GLÉRAN, Virginie JUBEAU, Jérôme L'HELGOUALC'H, Monique NEDELLEC, Denis SEITÉ, Emmanuel TOCQUER, Julie HOFER

**Absents / Excusés** : Stéphane REMEUR, Clément REUNGOAT, Laurent THOMAS,

**Secrétaire de séance** : Michel CLEACH

**Présents** : 12    **Votants** : 12    **Procurations** : 0

**Date de convocation du conseil Municipal** : 27.08.2020

Le quorum étant atteint, Maryse TOCQUER ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 juin 2020
- DIA (information)
- Enclos paroissial : travaux d'entretien 2020
- Contrat d'apprentissage au sein des services techniques
- Projet environnement : subvention
- Questions et informations diverses

**1) Approbation du PV/compte rendu du conseil municipal du 10 Juillet 2020**

Aucune remarque, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**2) Déclarations d'intention d'aliéner (information)**

La mairie a reçu 3 DIA :

- Un terrain situé 8 route du Goajou
- Un terrain situé 8 bis route du Goajou
- Un terrain situé 10 route du Goajou

Les acheteurs sont de jeunes couples, pour des résidences principales.

Le conseil municipal prend acte que le droit de préemption n'a pas été exercé.

**3) Enclos paroissial : Travaux d'entretien 2020**

Dans la continuité des travaux réalisés les années précédentes, l'architecte des Bâtiments de France nous propose un montant des travaux de 24501.40€ HT, soit :

- Un devis pour des travaux de maçonnerie sur les contreforts sud-est et la zone en surélévation de l'église, avec Trégor Bâti Pierre 3660€ HT
- Un devis pour la reprise de solin sur la sacristie et la chevronnière est, avec Ty Coz Couverture 16 593.70€ HT
- Un devis pour des travaux de charpente sur la chevronnière, avec Le Ber 4 248€ HT

Ce projet peut être subventionné par l'État à 50% et par la Région à 30% soit un reste à charge pour la commune de 4900.34€ HT.

Le conseil est invité à approuver les devis et travaux proposés et à autoriser Mme le Maire à solliciter les subventions.

**Vote** : approuvé à l'unanimité.

**4) Contrat d'apprentissage au sein des services techniques**

Un jeune de 16 ans souhaite faire un apprentissage au sein des services techniques – espaces verts de la commune dans le cadre de son CAP Jardinier Paysagiste, d'une durée de 2 ans.

Il sera 35% en formation (au lycée Pommerit) et 65% à la commune. Il percevra, la première année, 27% du SMIC soit 415.64€ Brut.

Pour les mineurs, des réglementations spécifiques et des dérogations sont nécessaires. Le but est d'autoriser les apprentis à réaliser des travaux réglementés tels que l'utilisation et l'entretien de machines mentionnées à l'article R.431378 ou la conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs.

Le conseil est invité à accepter la création d'un poste d'apprenti et à acter le recours aux jeunes de 15 à 18 ans en formation professionnelle pour effectuer des travaux dits « réglementés ».

**Vote pour le contrat** : approuvé à l'unanimité.

**Vote pour la dérogation** : approuvée à l'unanimité.

## 5) Projet environnement : subvention

Dans le cadre du dispositif « Dynamisme des Bourg ruraux », la commune sollicite un financement de l'Etat de 25 000€ pour le projet « Valorisation de l'environnement et préservation des espaces naturels ».

Ce projet comprend :

- Un atlas de biodiversité 25 000€ HT
- Des toilettes sèches 17 500€ HT
- Une aire de camping-cars 85 720€ HT

Le conseil est invité à approuver le financement et à autoriser Mme le Maire à signer les documents relatifs à l'attribution de la subvention.

**Vote** : approuvé à l'unanimité.

## 6) Questions et informations diverses

### - Commission contrôle

Pour le contrôle des listes électorales, désignation de Monique NEDELLEC comme délégué titulaire et de Clément REUNGOAT comme délégué suppléant.

### - Antenne Relais

Projet défendu par la mairie depuis 2015.

Mme le Maire a fait lecture du courrier de « Saint Jeannais en zone blanche qui veulent que cela changent » reçu en mairie et de son courrier de réponse.

### - Journée Mondiale de Nettoyage le 19 septembre 2020

### - Devis de la rambarde pour la cale de la plage

Une hauteur de 90cm a été retenue.

### - ULAMIR

La structure se présentera lors du prochain Conseil Municipal.

### - Chemin piétonnier

Des voitures se garent sur le chemin piétonnier devant la sortie de la maison de M et Mme Etienne.

La Commission Voirie ira voir sur place.

Prochain Conseil : **Le Jeudi 22 Octobre à 20h30**